

Décentralisation

Article paru dans Ouest France
En août 2005

La visite en Finistère de Brice Hortefeux, ministre délégué aux collectivités territoriales, a été l'occasion pour le président du conseil général d'évoquer les problèmes liés aux nouvelles lois de décentralisation. Voici les points abordés par Pierre Maille.

Port National de Concarneau : le conseil général qui s'est engagé sur un important programme d'investissement dans les ports de pêche départementaux, se portera candidat au transfert du port national de Concarneau au département dès qu'il en connaîtra les modalités financières, notamment en ce qui concerne le financement, par l'Etat, des travaux prévus dans le cadre du contrat de plan État-Région.

Transferts de personnels de l'État vers le département : de nombreuses inquiétudes persistent sur la mise en œuvre de ces transferts. Les décrets devant en préciser les modalités ne sont par parus, alimentant l'inquiétude des personnels transférés. De plus, des divergences importantes subsistent sur le nombre des personnels nécessaire à l'exercice des compétences transférées. Pierre Maille met en avant trois points : *«Aucun personnel de l'État n'est transféré pour la préparation de la carte scolaire, qui incombe désormais au département ; les moyens de gestion des 550 personnels TOS, transférés, sont très insuffisants ; dans le secteur de l'action sociale et de l'insertion, l'écart est important entre les effectifs transférés et ceux nécessaires au bon exercice des compétences transférées. »*

RMI (Revenu Minimum d'Insertion) : depuis le 1er janvier 2004, l'écart entre les allocations versées par le département et le financement de l'État, atteint 11,3 millions d'euros *"Qu'en sera-t-il demain avec la mise en œuvre de la loi sur la Compensation du handicap "*, s'inquiète Pierre Maille

Réduction de la desserte SNCF : Pierre Maille cherche la cohérence, *"en période de flambée des prix du pétrole, et à l'ère du développement durable, à réduire la desserte ferroviaire sur plusieurs grandes lignes interrégionales... Sauf à transférer vers les collectivités locales des dépenses qui relevaient jusque-là de compétences nationales ? Le Finistère attend de l'État, une politique nationale de transport public et d'aménagement du territoire, qui mettrait enfin Brest et Quimper à trois heures de Paris ! »*